



Commentaires et recommandations
à l'Office de consultation publique
de Montréal

**SUR LE PROJET PERSPECTIVE 2017-
PLAN DE PROTECTION ET DE MISE
EN VALEUR DU VIEUX-MONTRÉAL**

Février 2013



Conseil régional de l'environnement de Montréal

50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 300

Montréal (Qc) H2X 3V4

Tél. : 514-842-2890

Télé. : 514-842-6513

info@cremtl.qc.ca

www.cremtl.qc.ca

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) est un organisme à but non lucratif indépendant, consacré à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable sur l'île de Montréal. Par le regroupement et la concertation de ses membres, par ses activités de sensibilisation, de représentation publique et ses différents projets-action, il contribue à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de l'équité sociale sur l'île de Montréal.

Rédaction : Coralie Deny, directrice générale du CRE-Montréal

Daniel Bouchard, Responsable campagnes transport, GES et aménagement du territoire du CRE-Montréal

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) souhaite faire part à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) de ses commentaires et recommandations concernant le projet de Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal.

Le développement durable

Si le CRE-Montréal reconnaît la particularité du Vieux-Montréal en raison de son riche patrimoine et de ses multiples attraits touristiques, il apparaît essentiel qu'il soit regardé aussi comme un quartier de Montréal et que de ce fait toutes les facettes de son urbanité soient prises en compte. Ainsi, ce Plan devrait s'inscrire dans une perspective de développement durable, ce qui est plus large qu'un «milieu de vie complet de qualité adapté à la vie quotidienne». La collectivité montréalaise, à l'échelle de l'agglomération, s'est dotée d'un Plan de développement durable et plusieurs arrondissements ont déjà adopté leur propre plan local de développement durable. Par ailleurs, plusieurs plans et politiques ont également été adoptés par l'administration montréalaise, comme le Plan de transport, la Politique de l'arbre et dernièrement le Plan d'action canopée. Voici donc des outils, comprenant des objectifs et des actions clairs et précis, sur lesquels le plan du Vieux-Montréal devrait s'appuyer.

Ceci dit, ce quartier important de Montréal mérite en effet une attention particulière à la fois pour lui-même et pour ses liens avec les quartiers avoisinants.

Favoriser une mobilité durable

Le Vieux-Montréal étant un endroit prisé où l'espace se fait rare. Il est essentiel de continuer de développer l'offre de transport collectif, de transport actif et des meilleurs usages de l'automobile tels que le covoiturage, l'autopartage et le taxi, pour faciliter l'accès au quartier sans accroître le nombre de voitures qui y circulent. De façon générale, il apparaît clairement que l'on offre encore trop de place à l'automobile, principalement par des parcs de stationnement hors rue et par le stationnement sur rue, et que davantage d'espace devrait être réservé aux piétons. Les trottoirs sont souvent très étroits et les marges de recul inexistantes. Comme il est noté en page 34, il y a eu des réaménagements en faveur du piéton au cours des dernières années qui ont porté fruits, comme la piétonisation de la rue Saint-Paul. Force est de constater que des aménagements sont encore nécessaires pour rendre les rues plus conviviales et sécuritaires pour les piétons, notamment par des élargissements de trottoirs, la mise en place de saillies de trottoirs ou l'amélioration du partage de rue.

De par notamment sa richesse architecturale et historique, il ne fait aucun doute que la meilleure façon de découvrir ou redécouvrir le quartier est d'y circuler à pied. Améliorer la

promenabilité du quartier sera bien sûr bénéfique tant pour les résidents que les visiteurs. Si la grande affluence estivale l'exige, il est aussi nécessaire de le faire pour tout le reste de l'année, pour contribuer aux efforts réalisés dans d'autres secteurs d'intervention de faire du Vieux-Montréal, un quartier quatre-saisons, avec une attention particulière pour la saison hivernale.

La piétonisation estivale de la rue Saint-Paul est un bel exemple de l'appropriation de l'espace par les piétons advenant qu'il lui soit offert. Le CRE-Montréal souhaite donc que l'administration poursuive ses efforts d'aménagement en ce sens.

À la page 38, il est inscrit qu'une mesure proposée est la mise en place d'un plan de stationnement. Pour le CRE-Montréal, s'il est clair qu'il est indispensable de mieux gérer le parc de stationnements, cela doit se faire dans une optique de diminution de la place de l'automobile dans le quartier et d'amélioration de la qualité urbanistique. Pour cela, il est nécessaire notamment d'éliminer progressivement les parcs de stationnements de surface (ex. : Place d'Youville, intersection boul. Saint-Laurent et Royer) qui représentent en plus des espaces à valeur foncière et paysagère faible. En page 10, il est noté qu'il y avait 22 lots vacants en 2012 dont les $\frac{3}{4}$ le sont depuis au moins 45 ans et que la plupart sont exploités comme parcs de stationnement commerciaux. Voici donc des espaces qui gagneraient à changer de vocation. Par ailleurs, il faudrait optimiser la tarification des espaces de stationnement sur rue et éliminer la gratuité. Le système de vignettes pour les résidents devrait être appliqué à l'échelle du quartier.

Pour encourager la population à se rendre dans le Vieux-Montréal autrement qu'en voiture, il est aussi nécessaire d'améliorer sa desserte en transports collectifs et actifs. Cela passe autant par une augmentation de service en transport en commun et en autopartage que par des aménagements comme la mise en place de supports à vélo. Il est à noter qu'un projet de tramway sur la rue de la Commune a déjà été annoncé et qu'il mériterait d'être poursuivi.

Des fractures urbaines à réparer

Le quartier du Vieux-Montréal n'échappe pas à un constat qui caractérise Montréal : la présence de nombreuses fractures urbaines qui viennent ternir l'expérience de découverte ou l'intérêt des aménagements réussis. Ces fractures peuvent être autant physiques (ex. : autoroute) que visuelles (ex. : terrain vacant, grande aire de stationnement asphaltée) et ne stimule pas évidemment la déambulation dans les rues qui côtoient de telles fractures, au contraire. L'autoroute Ville-Marie au niveau de l'Hôtel de Ville en représente une de taille et demande à être corrigée par des aménagements rendant convivial et sécuritaire le passage du centre-ville vers le Vieux-Montréal.

Le Vieux-Montréal est directement connecté avec le centre-ville et en ce sens, le CRE-Montréal appuie toutes démarches favorisant les liens inter-quartiers en termes de transport collectif et actif et d'aménagement urbain.

De la montagne au fleuve en passant par le Vieux-Montréal

Même s'il est physiquement plus loin, le mont Royal devrait être mieux connecté au fleuve et donc au quartier du Vieux-Montréal. La volonté de la Ville d'établir, tant pour la population locale que touristique, une promenade urbaine de la montagne au fleuve, deux secteurs prestigieux de Montréal, va complètement dans ce sens. Il est donc essentiel que le Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal intègre cette dimension pour que les aménagements nécessaires soient réalisés.

Dans le même ordre d'idée, ce plan doit être connecté au grand projet de trame verte et bleue du grand Montréal de la Communauté métropolitaine de Montréal annoncé le 23 janvier 2013, qui va mettre en place un grand lien piétonnier et cyclable entre Oka et Mont Saint-Hilaire. Le Vieux-Montréal doit se trouver intégré à ce trajet.

Verdissement

Même s'il est convenu que l'étroitesse d'un grand nombre de rues et la densité du quartier rendent le verdissement plus ardu que dans d'autres secteurs de la ville, des efforts doivent être consentis à ce niveau quand c'est possible. Ceci amène la question des places publiques. Une initiative citoyenne menée en 2010 a permis la transformation d'un ancien stationnement, à quelques pas de la Basilique Notre-Dame, en un parc éphémère que la population s'est très vite appropriée; un succès pour ainsi dire immédiat. Parce que ces lieux de sociabilité représentent souvent aussi des îlots de fraîcheur où la végétation peut avoir une belle place, le CRE-Montréal invite la Ville de Montréal à étudier les lieux potentiels du quartier susceptibles de devenir des places publiques et des espaces verts.

Accès au fleuve

Le Vieux-Montréal a le privilège de côtoyer le fleuve Saint-Laurent. Des efforts importants ont été entrepris au cours des dernières années pour améliorer ce lien et l'accès au fleuve. Le CRE-Montréal encourage la Ville à poursuivre dans cette voie. À titre d'exemple, il faut consolider la navette fluviale qui relie le Vieux-Port au parc Jean-Drapeau et à la Rive-Sud, envisager les autres possibilités que le quartier offre en cette matière, augmenter la promotion de ce moyen de transport agréable qui permet un contact privilégié avec le fleuve. L'accès à l'eau pour la baignade devrait aussi être envisagé dans le secteur, ce qui serait un formidable attrait pour la population locale et touristique. L'installation d'une plage en 2012 représente une étape intéressante mais il faut aller plus loin.